

Les Actions en Terrain Encadré Les Actions en Environnement Réel

Vous réalisez des actions et lancez de nouveaux projets ?

L'ESC Amiens vous propose l'aide de ses étudiants (sauf les frais à votre charge), encadrée par un tuteur dans les domaines du marketing, des ressources humaines, de la finance, du commercial, de la supply chain...

Pour qui ?

Les entreprises, associations et autres organismes.

Par qui ?

ATE : Nos étudiants en Bachelor 1 (Bac+1) et Bachelor 2 (Bac+2)

AER : Nos étudiants en PGE 1 (Bac+3) et PGE2 (Bac+4)

Quand ?

ATE Bachelor 1	mars à mai	AER PGE1	octobre à décembre puis février à avril
ATE Bachelor 2	octobre à décembre	AER PGE2	octobre à décembre

Qu'est-ce qu'une ATE-AER ?

Obligatoire dans le cursus pédagogique, un groupe de 5 à 6 étudiants, travaille pour le compte d'une entreprise, association... pendant 8 semaines à raison d'une ½ journée par semaine.

Il s'agit d'un réel partenariat : les étudiants doivent comprendre l'environnement professionnel, adapter leur comportement et réaliser les missions conformément à vos attentes. De votre côté, vous devez définir les missions confiées aux étudiants, les encadrer pour atteindre ces objectifs et leur faire prendre conscience de la réalité de l'entreprise.

Quel tarif ?

0 euros. Il s'agit d'une action « gagnant-gagnant ». Les étudiants vous apportent une aide sur une mission que vous n'avez pas le temps de réaliser ou pour laquelle vous n'avez pas le savoir-faire et en échange, vous leur apportez des compétences, du réseau, un regard professionnel...

Quelques exemples de missions ?

Contribution à la réalisation d'une étude de marché pour le lancement d'un nouveau produit ou service, étude de faisabilité pour l'implantation d'un nouveau site, étude de notoriété après l'arrivée d'un nouveau concurrent, étude de faisabilité pour créer un cabinet, enquête de satisfaction suite au nouvel agencement d'un magasin, élaboration et réalisation d'un plan de communication pour promouvoir les services d'une entreprise...

Quelles obligations ?

Signer la convention d'ATE ou d'AER, participer à la soutenance

Déposer votre offre ?

Sur notre portail Emploi et Carrière et bien cocher la pastille ATE/AER <http://offres.esc-amiens.com/depot/>

Contact pour tout renseignement :
Emmanuelle DELAVIERE – 03 22 82 24 19
emmanuelle.delaviere@esc-amiens.com